

Alzheimer, nouvel enjeu de santé publique



LES PERSONNES ATTEINTES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER sont entravées dans leurs facultés de penser, de se souvenir, de comprendre et de prendre des décisions

au patient : scanner, IRM, doppler, analyses de sang... Il demande à la personne malade de se souvenir de mots, d'écrire, de lire ou encore de calculer. Après ces examens, le médecin adresse la personne à un spécialiste (neurologue, psychiatre, gériatre) ou dans un service spécialisé (consultations mémoire). A partir de ces données, le diagnostic de maladie d'Alzheimer peut être posé avec certitude. Le D^r Paul Cadre se veut toutefois optimiste : "Compte tenu de l'état actuel de la recherche, dans une dizaine d'années, nous aurons trouvé un traitement qui arrête l'évolution de la maladie".

→ Renseignements sur la Journée mondiale Alzheimer du 21 septembre 2004 :
TEL : 01 40 52 46 68
www.alzheimer-europe.org
www.maladie-alzheimer.com
www.francealzheimer.fr
www.eisai.fr
www.fondation-eisai.org

→ France 2 diffusera prochainement un documentaire réalisé par Claude Brovelli et Jérôme Marc et produit par Cyril Viguier consacré à Ronald Reagan, intitulé *Ronald Reagan ou la mémoire effacée*. L'ancien président des Etats-Unis, mort récemment, était atteint par la maladie d'Alzheimer. Plusieurs témoignages permettent de mieux comprendre la maladie.



FRANCE 2

"Compte tenu de l'état actuel de la recherche, dans une dizaine d'années, nous aurons trouvé un traitement qui arrête l'évolution de la maladie."

DOCTEUR PAUL CADRE
PRÉSIDENT DES LABORATOIRES EISAI

La maladie d'Alzheimer est une maladie qui atteint le cerveau et provoque une dégénérescence de certaines de ses cellules nerveuses. Le cerveau se modifie et ne fonctionne plus comme avant. Il a de plus en plus de difficulté à stocker les informations venant du monde extérieur et à les utiliser de façon adaptée. Les personnes atteintes par cette maladie sont entravées dans leurs facultés de penser, de se souvenir, de comprendre et de prendre des décisions. Elles ont des difficultés à exécuter les tâches quotidiennes comme s'habiller ou préparer un repas. Le plus souvent, ces troubles s'aggravent progressivement et la personne malade aura besoin de l'aide d'un tiers. Pour le moment, l'origine de la maladie reste toujours inexpliquée et les chercheurs n'ont pas encore trouvé le moyen

d'arrêter son évolution. Actuellement, on dénombre environ 800 000 cas en France, il y en aura deux millions en 2020, cent mille cas supplémentaires apparaissent chaque année. Des traitements permettent d'en freiner l'évolution, le chef de file étant le Donépézil des Laboratoires Eisai. En outre, les personnels médicaux savent mieux prendre en charge les personnes atteintes et les chercheurs savent maintenant que la maladie d'Alzheimer est plus fréquente avec l'âge. En effet, la plupart des personnes atteintes ont plus de 65 ans, mais la maladie frappe parfois

avant 50 ans (17 000 cas). La maladie d'Alzheimer n'est pas non plus due au stress, elle n'est pas contagieuse, elle pourrait frapper plus souvent les femmes que les hommes et pourrait être aggravée par des maladies

vasculaires cérébrales. La maladie évolue pendant 10 à 15 années. Pour diagnostiquer la maladie d'Alzheimer, le médecin commence par éliminer toutes les autres maladies pouvant être à l'origine des anomalies constatées : un syndrome dépressif, d'autres affections comme les troubles de la thyroïde, une maladie cardiaque ou un accident vasculaire cérébral, une réaction à un médicament, etc. Le médecin fait passer plusieurs examens

Témoignages

• FRANÇOISE LABORDE,



journaliste à France 2 : "Ma mère avait 67 ou 68 ans lorsqu'elle a commencé à présenter des symptômes de la maladie d'Alzheimer. A l'époque, on parlait peu de la maladie. D'ailleurs, mon entourage refusait de reconnaître ce qui m'apparaissait comme une évidence. Certains disaient qu'elle faisait une dépression nerveuse, d'autres qu'elle était fatiguée. En fait, comme nous n'étions pas ou que peu informés, on a refusé la maladie. Ma mère a d'abord commencé par avoir des troubles du comportement puis des pertes de mémoire importantes avant de sombrer dans la démence. Grâce à mon père et à ma sœur, elle a pu rester à domicile jusqu'à la fin mais nous sommes passés par des moments difficiles à gérer. Il est

d'ailleurs impératif de dire à l'entourage qu'il s'agit d'une maladie longue et qu'il faut tout mettre en œuvre pour retarder la démence au maximum. Actuellement, en France comme dans beaucoup de pays, nous manquons certes de structures et de personnels mais nous souffrons également d'un manque d'informations. Il faut dire que la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées touchent près de 80% des personnes âgées."

→ Françoise Laborde est l'auteur de deux ouvrages traitant de la maladie d'Alzheimer : *Pourquoi ma mère me rend folle*, chez Ramsay, et *Ma mère n'est pas un philodendron*, chez Fayard.

• DOCTEUR MAGALI GUICHARDON,



gériatre à la résidence Saint-Joseph à Cachan (Val-de-Marne) : "Actuellement, une personne sur

deux n'est pas diagnostiquée. Ce qui signifie qu'il y a potentiellement en France un million et demi d'Alzheimer à différents stades de la maladie. Des traitements permettent de retarder l'évolution de la maladie et de repousser la dépendance. Tous doivent être associés à une prise en charge intellectuelle soit par des ateliers de stimulation cognitive, soit par un orthophoniste et surtout par une prise en charge de l'entourage. En France, nous sommes une société du jeunisme et parler des personnes âgées dépendantes de la mort est très difficile. Ainsi, prendre en charge une maladie évolutive et chronique n'intéresse pas grand monde. Une démarche a été entreprise par les pouvoirs publics pour créer des centres de diagnostics (loi Kouchner sur l'Alzheimer) et pour développer des hôpitaux de jour. Malgré tout, il manque en France les fonds utiles à la prise en charge de cette maladie, davantage de structures médicalisées et plus de personnels formés. J'aimerais également que l'on reconnaisse la maladie d'Alzheimer comme une maladie à part entière et non comme une démence sénile.

STÉPHANE WEISS



ACTUELLEMENT, on dénombre environ 800 000 cas en France, il y en aura deux millions en 2020. cent mille cas supplémentaires apparaissent chaque année